

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 102

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 03 août 2026

Ouverture d'une base nautique urbaine

**Pantin, rive gauche, de l'aval du pont Hippolyte Boyer (PK 3,900) à l'amont de la passerelle des
Grandes-Serres (PK 3,700)**

Du mardi 04 août 2026 au dimanche 23 août 2026

L'ouverture du parc nautique urbain ne nécessite pas d'interruption de la navigation. Néanmoins, pendant les horaires d'ouverture du parc, les usagers sont invités à réduire leur vitesse et à éviter de provoquer des remous.

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au vendredi : de **10h00 à 12h00** et de **13h30 à 18h00**
- Le samedi et le dimanche : de **12h00 à 15h30**

Cet avis à la batellerie est pris en application de l'arrêté préfectoral n° 2026-3179.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Patrick DUGUET

L'Ingénieur en Chef
Adjoint à la Cheffe du Service
Patrick DUGUET



**L'adjoint à la responsable
du service des canaux**

Date limite d'affichage : 24 août 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodrigues@paris.fr.